



Attestation de notaire differente de celle en notre possession

Par **nicolesabatier**, le **16/04/2008** à **16:20**

suite à un achat immobilier, nous avons demandé l'enlèvement d'une cuve à gaz de notre jardin que les anciens propriétaire louaient à une entreprise. l'entreprise nous à envoyé un courrier nous réclamant le paiement pour cet enlèvement suite à un envoi du notaire de l'attestation de vente stipulant que nous prenons la suite du contrat des anciens propriétaires avec cette entreprise.

Il n'a jamais été question de cette clause et il n'est en aucun cas fait mention de cette citerne ni dans l'attestation de vente ni dans le compromis de vente que nous avons vérifié de nouveau aujourd'hui pas plus que verbalement.

donc peut on considérer que le document reçu par l'entreprise est un faux et peut on refuser de payer l'enlèvement de cette citerne
merci